

● (1430)

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À L'AFFAIRE
VAILLANCOURT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Le gouvernement a-t-il l'intention de porter immédiatement la cause de M. Vaillancourt devant le cabinet et de se prononcer dans un sens ou dans l'autre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En ce qui concerne la cause de M. Vaillancourt, je crois que la date d'exécution a été reportée à l'automne. Le cabinet devra donc s'occuper de cette cause en temps opportun et pas nécessairement dans l'immédiat.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—
DEMANDE D'ANNULATION EN CAS D'ACHAT D'UN
SÉPARATEUR DE PLUTONIUM

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et fait suite en quelque sorte à celles du député de Greenwood. Le ministre peut-il donner à la population canadienne et à la Chambre l'assurance catégorique que si la Corée du Sud achète un séparateur de plutonium, notre pays ne lui vendra pas de réacteur?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je puis donner l'assurance catégorique que nous cherchons à obtenir les garanties propres à empêcher que les matières ou le matériel fournis par le Canada ne servent à la préparation d'explosifs. Je prends donc l'engagement que nous cherchons à faire figurer cette clause dans l'accord bilatéral qui pourrait être signé.

M. Gillies: Faut-il conclure des propos du ministre que le Canada n'hésitera pas à vendre le réacteur à la Corée du Sud, lors même qu'elle risque de se doter des moyens de fabriquer une bombe nucléaire, ce qu'elle ferait, dit-on, en se procurant du matériel qui ne peut servir à rien d'autre qu'à transformer le plutonium en explosif nucléaire militaire?

M. MacEachen: Je me suis expliqué très nettement, et je ne me laisserai pas entraîner à répondre à une série de questions conjecturales du député.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES ET LES ÉCHELLES
RÉGIONALES DE TRAITEMENTS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du

Questions orales

Conseil du trésor et fait suite à une lettre qu'il a bien voulu m'adresser il y a quelques jours au sujet des différences d'échelles régionales de traitements. Dans cette lettre, que je résumerai plutôt que de la citer directement, le ministre indiquait de façon tout à fait claire que de l'avis du gouvernement, ces différences régionales devraient être étendues à d'autres catégories professionnelles. Le ministre peut-il maintenant faire savoir à la Chambre et aux fonctionnaires fédéraux à quels autres groupes professionnels il est question qu'on étende ce régime propre à faire naître des divisions?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je crains que cette question soit un peu technique. Je ne suis malheureusement pas en mesure d'y répondre directement. Toutefois je vais préparer une réponse que je ferai parvenir à l'honorable député. Et si nécessaire je la déposerai à la Chambre.

[Traduction]

M. Forrestall: Je pourrais formuler ma question autrement. Je remercie le ministre de nous indiquer qu'il préparera une réponse à cause de l'ampleur du problème. Pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention d'étendre à d'autres catégories de fonctionnaires le principe de taux différentiels de traitement selon les régions, et l'appliquera-t-il par exemple, aux forces armées?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, il n'est pas question d'étendre cette politique à l'Armée canadienne pour le moment. En ce qui a trait aux autres catégories d'employés, souvent l'établissement au niveau régional des paiements se fait à la suite de négociations avec les syndicats, et je ne suis pas en mesure de prévoir les décisions dans ces cas.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE D'EXPOSÉ MINISTÉRIEL DE LA POSITION DU
CANADA QUANT À L'ACCORD RELATIF À LA SÉCURITÉ ET À
LA COOPÉRATION EN EUROPE

L'hon. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, étant donné l'intérêt que suscitent la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et ses conséquences, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire s'il envisage de faire un exposé détaillé de la question à la Chambre ou au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale avant que le Canada ne s'engage sur l'ensemble ou une partie de l'accord concernant l'avenir de la sécurité et de la coopération en Europe?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir d'examiner cette question avec soin. Je l'étudie actuellement et je tiendrai compte des observations du député.